



Inauguration de la tyrolienne  
dans le parc de la Minoterie !

Merci aux élus du conseil municipal des enfants

## ► Mon chien a mordu quelqu'un : que faire ?

Toute morsure d'une personne par un chien doit obligatoirement être déclarée en mairie, soit par son propriétaire, son détenteur ou par tout professionnel dans l'exercice de ses fonctions (médecin, vétérinaire, gendarme, etc.).

### L'animal :

Il doit être aussitôt présenté à un vétérinaire agréé par la préfecture (liste consultable en mairie).

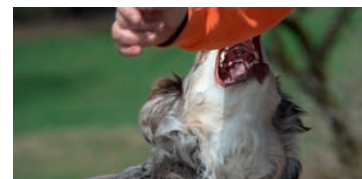
- Dans le cadre d'un suivi sanitaire\* de 15 jours (Article L.211-14-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime).
- Pour une évaluation comportementale.

S'il représente un danger grave et immédiat, le maire pourra, après avis du vétérinaire, faire procéder à son euthanasie.

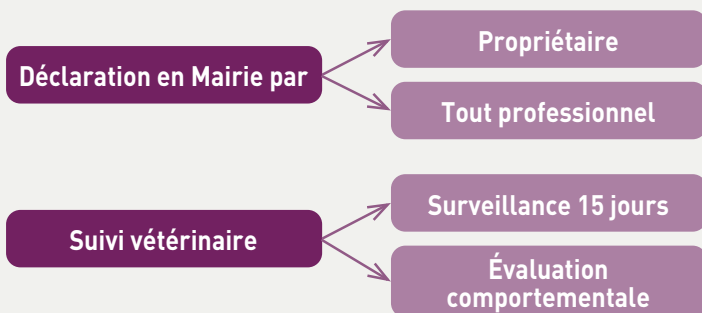
### Le propriétaire :

Il peut se voir imposer une formation (éducation canine) par le maire de la commune à ses frais.

Sa responsabilité civile et pénale sera engagée et il devra supporter à ce titre les réparations des préjudices causés (médicaux, matériels) ainsi que l'amende si une infraction est relevée (article R.622-1 ou article 222-20-2 du Code Pénal).



En cas de défaut de déclaration ou d'identification impossible de l'animal le Maire pourra procéder d'office au placement de l'animal et réaliser le suivi prévu par le Code Rural (Sanitaire\*).



Rappel : Obligation d'identification de votre animal de compagnie

### Pour tout savoir :

- Article L.211-14-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime
- Article 1243 du Code Civil
- Article 221-6-2 du Code Pénal
- Article R.622-1 ou Article 222-20-2 du Code Pénal (Amende)
- Identification de l'animal : [www.i-cad.fr](http://www.i-cad.fr), Article L212-10 du Code Rural

## ► Comment contacter la mairie ?

Le lien entre les citoyens et la municipalité est l'un des enjeux forts de ce nouveau mandat. Les élus ont à cœur de travailler en mode participatif avec la population et d'être à son écoute. Si les comités consultatifs vont constituer un lieu d'échange privilégié, chaque habitant de Bouvron peut au quotidien contacter la mairie par différents moyens.

### 📞 Par téléphone : 02 40 56 32 18

Afin d'améliorer le service d'accueil téléphonique, un guide vocal va être mis en place. En suivant les indications, vous pourrez prochainement accéder directement au bon interlocuteur ou lui laisser un message.

### 🕒 En se rendant directement sur place aux horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- jeudi : de 9 h à 12 h 30
- Les 2<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> samedis de chaque mois : de 9 h à 12 h (Permanence état civil uniquement)

### @ Par mail : [accueil@bouvron.eu](mailto:accueil@bouvron.eu)

À noter que l'adresse mail de chaque élu est disponible sur le site Internet de la mairie dans la rubrique : La mairie > Conseil Municipal > Le maire et vos élus

### 📘 Via Messenger sur la page Facebook de la Mairie

Retrouvez toutes les informations sur la commune et ses actualités sur :

- le site Internet : [www.bouvron.eu](http://www.bouvron.eu)
- la page Facebook : [www.facebook.com/communedebouvron](http://www.facebook.com/communedebouvron)

**Permanences d'élus les samedis d'ouverture de la mairie sur RDV**

# Le mot du Maire

## ► Chères Bouvronnaises, Chers Bouvronnais,

L'été 2021 a été marqué par une reprise des activités culturelles sur la commune, particulièrement dans le **parc de la Minoterie** équipé par les services techniques avec des branchements électriques et un accès à l'eau pour faciliter la tenue d'événements. Nos agents communaux se sont aussi attelés à la **rénovation d'un local communal**, rue de Bardoux, permettant d'accueillir très prochainement deux médecins de la commune, et surtout d'accueillir à moyen terme un médecin supplémentaire. Une ostéopathe va également poser ses valises sur la commune, pour venir renforcer l'offre de santé du territoire.

Le mois de septembre marque la **rentrée des élèves**, où les conditions sanitaires – toujours présentes – sont mises au second plan de la pédagogie et des actions envers la jeunesse. La rentrée culturelle avec une saison 2021-2022 très riche, est marquée par la volonté de mettre en couleur la commune avec des actions de **street art**. Quant aux associations, elles ont pu profiter du forum, sous le soleil, pour attirer son public. L'État soutient la reprise des activités sportives (avec le pass sport), la commune en fait de même avec les activités artistiques et culturelles pour assurer un accès pour tous aux activités extrascolaires avec une aide financière de 50 euros sous conditions de ressources.



D'un point de vue environnemental, la période automnale sera riche : l'**atlas de la biodiversité communale** démarre, tout comme un **inventaire des haies bocagères**, tandis que nous participerons à l'automne à l'opération **une naissance – un arbre**. Des **stationnements pour les vélos** seront également installés pour favoriser les déplacements doux. Ces actions ne peuvent suffire, il est important que chacun soit acteur de la préservation de notre planète, c'est pourquoi à chaque magazine nous vous accompagnerons dans la mise en place d'actions du quotidien.

L'intercommunalité à laquelle nous appartenons finalise actuellement le **projet de territoire** et décline les actions programmées sur le mandat en matière d'urbanisme, de culture, d'économie, d'enfance-jeunesse... Le **centre aquatique**, dont le fonctionnement a été repris par les agents de la communauté de communes, bat son plein : vous avez été nombreux à profiter des nouvelles offres tarifaires plus avantageuses et d'un développement des créneaux d'apprentissage de la natation.

Enfin, n'oublions pas que les **commerces locaux** ont été très impactés par les conditions sanitaires de ces derniers mois, soutenons-les et pensons à acheter local.

**L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de passer une belle fin d'année 2021.**

*Emmanuel Van Brackel  
Maire de Bouvron*

S O M M A I R E	ACTUALITÉS	2-6
	CADRE DE VIE	7-10
	PATRIMOINE	11
	URBANISME	12
	PAYS DE BLAIN	13-17
	CULTURE	18-24
	SOCIAL	25-26
	ÉDUCATION	27-29
	VIE ASSOCIATIVE	30-32
	ÉCOLOGIE	33-37
	VIE ÉCONOMIQUE	38-39
	ÉTAT CIVIL	40
	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	40

### Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron  
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON  
Mail : [accueil@bouvron.eu](mailto:accueil@bouvron.eu)  
Tél. 0240563218  
[www.bouvron.eu](http://www.bouvron.eu)

Tirage : 1750 exemplaires

Directeur de publication : Emmanuel Van Brackel, maire de Bouvron

Rédaction : mairie de Bouvron, Pays de Blain, associations

Photos : mairie de Bouvron, associations

Imprimé avec des encres sans solvant sur papier recyclé  
par Imprimgraph Groupe / Sillon – Savenay



## ► En bref...

### Fonction publique

#### **Création d'un poste de catégorie C aux services techniques**

Pour anticiper le futur départ à la retraite d'un agent du service technique de la mairie sur le grade d'adjoint technique territorial de 1<sup>re</sup> classe, la municipalité a décidé de recruter un agent au sein des services techniques des espaces verts afin d'assurer la continuité du service. Par 21 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, le conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021 a approuvé la création d'un poste de catégorie C au service technique.

#### **Création de postes saisonniers d'accroissement d'activité à l'accueil de loisirs**

Il est parfois nécessaire de recruter plusieurs animateurs saisonniers pour répondre aux normes du taux d'encadrement des accueils collectifs de mineurs, notamment à la période estivale et compte tenu des congés des agents titulaires. Le conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021 a donc décidé (par 21 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION) de créer 3 postes en contrat à durée déterminée d'accroissement saisonnier d'activité rémunérée sur la grille indiciaire du grade d'adjoint d'animation territoriale sur les périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs

(mercredi et les vacances scolaires) en fonction des besoins du service sur un maximum de 48 heures hebdomadaires.

#### **Signature d'une convention d'adhésion au service prévention des risques professionnels du centre de gestion 44**

Afin de répondre aux obligations légales et réglementaires, les collectivités territoriales doivent en tant qu'employeur mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels pour leurs agents. Le centre de gestion de la fonction publique propose un accompagnement méthodologique à la réalisation du Document Unique d'évaluation des risques. Ce Document Unique existait déjà pour la collectivité, mais nécessitait une réactualisation au regard de l'évolution des pratiques et missions des agents.

Le conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021 a ainsi approuvé à l'unanimité la signature d'une convention d'adhésion au service prévention des risques professionnels du centre de gestion 44, cette convention permettant à la collectivité de se faire accompagner dans la démarche d'élaboration et de mise à jour du Document Unique.



en conseil  
VOTÉ  
à l'unanimité

## ► Deux nouveaux agents municipaux à la commune !

### Antony DUFOURD

Antony DUFOURD, âgé de 50 ans, a rejoint les rangs de la commune depuis le 21 juin. Après avoir passé 3 semaines en doublon avec Françoise HERVÉ, qui partait à la retraite, il a pris possession de son poste en comptabilité-finances.

Antony a commencé sa carrière en tant que fonctionnaire d'État pendant 11 ans au ministère de la défense. Il s'est par la suite orienté vers les collectivités territoriales en travaillant pendant 15 ans dans une commune rurale dans le nord du département de la Loire Atlantique. Fort de ses 26 ans d'expérience en comptabilité, Antony a donc repris sans souci la gestion comptable de la commune.

Au-delà des missions journalières liées à la comptabilité, Antony DUFOURD maintiendra le lien de proximité avec la trésorerie qui déménage de Blain à Nort-sur-Erdre. Il accompagnera le cadre réglementaire de la dématérialisation complète de la chaîne comptable pour la fin 2021. Ainsi, un objectif "zéro



papier" devrait être atteint. Enfin, il travaillera de concert avec la directrice des services et les élus, sur la mise en place d'un budget analytique et sur la préparation jusqu'à l'exécution des différents budgets de la commune.

### Benjamin CHALON

Benjamin CHALON, âgé de 27 ans, a rallié l'équipe des services techniques début août.

Cet originaire de Vertou a tout d'abord travaillé en intérim dans le secteur des travaux publics (tirage de câbles, pose de regard, eaux pluviales). Puis, en s'éloignant de la métropole, il a trouvé des postes saisonniers ou contractuels dans les services techniques de collectivités plus rurales ou côtières.

Après s'être installé dans le coin de Sévérac, Benjamin a mis à profit son CAP de travaux paysagers pour s'orienter davantage vers des postes d'entretien des espaces verts. La parution de l'offre de Bouvron a été une véritable opportunité pour lui et après une année de stagiairisation, il devrait pouvoir occuper le poste de manière définitive. Vous le verrez donc souvent en binôme au niveau de l'entretien des espaces verts de la commune.



## ► En bref suite

### **Nouvelles délégations du maire**

Le conseil municipal peut déléguer tout ou partie de ses attributions au maire. Ces délégations permettent de simplifier la gestion des affaires de la commune et évitent au conseil municipal d'avoir à délibérer sur toutes les affaires, en particulier les plus courantes et les moins sensibles tant financièrement que socialement ou politiquement. Les domaines de compétences pouvant être délégués par le conseil municipal au maire sont énoncés à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021, il a ainsi été décidé par 18 voix POUR, 3 voix CONTRE et 1 ABSTENTION de déléguer au maire les compétences supplémentaires suivantes :

- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans (baux précaires et baux locatifs d'habitation).

- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € dans les cas suivants :
  - la saisine de l'ensemble des juridictions administratives, tant en première instance qu'en appel ou en cassation, en excès de pouvoir comme en plein contentieux, au fond comme en référé ;
  - la saisine de l'ensemble des juridictions judiciaires, tant en première instance que par la voie de l'appel ou de la cassation, et notamment pour se porter partie civile par voie d'action et d'intervention et faire prévaloir les intérêts de la commune devant les juridictions pénales ;
  - la saisine des juridictions spécialisées et les instances de conciliation ;
  - les actions relatives à la contestation des dépens.

### **Constitution de la liste du jury criminel de Loire-Atlantique pour l'année 2022**

Chaque année, la municipalité est tenue par le code de procédure pénale de constituer publiquement une liste préparatoire à la désignation des jurés d'assises. Cette désignation s'est réalisée par tirage au sort sur la liste électorale en vigueur lors du conseil

municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021. Pour être tiré au sort et constituer le jury d'assises, il convient de répondre à certains critères d'éligibilité et notamment être âgé d'au moins 23 ans.

### **Signature d'une convention avec Bouygues pour l'implantation d'une antenne 4G au lieu-dit La Folie**

Dans le cadre du dispositif New Deal Mobile, l'opérateur Bouygues Telecom s'était rapproché de la commune pour implanter une antenne 4G sur le territoire. Dans ce cadre, la commune a obtenu l'intervention d'un géobiologue aux frais de l'opérateur afin d'éviter d'éventuelles perturbations géophysiques. Le conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021 a voté à l'unanimité la signature d'une convention avec Bouygues Télécom prévoyant la mise à disposition du terrain communal

pour un loyer annuel de 1 000 € majoré de 2 % chaque année pendant 12 ans.

Pour rappel, un dossier d'information a été mis à disposition en mairie cet été et les riverains ont reçu un courrier d'information. Avec l'arrivée de cette nouvelle antenne, il est à noter que les habitants qui le souhaiteraient peuvent faire une demande à l'ANSES de mesure des ondes chez eux avant et après travaux, ce dispositif étant gratuit.

## ► ZOOM sur les travaux d'été !

L'été fut mitigé en 2021, l'alternance entre pluie et soleil a profité à la pousse de la végétation. Malgré l'entretien compliqué des espaces verts, nous devons avancer sur les projets en cours :

### • L'électrification et l'amenée d'une arrivée d'eau dans le parc de la Minoterie.

En tout, ce sera 150 mètres de câble et de tuyauterie qui sont installés pour permettre les évènements extérieurs. Tous les travaux ont été faits par les agents de la commune.



### • La tonte des moutons

Les 28 moutons ont fait peau neuve pour un été au frais.



# Cadre de vie

## • L'installation de la tyrolienne au parc de la Minoterie

Initiative du CME (conseil municipal des enfants), les services techniques l'ont installée dès que possible pour le plus grand plaisir des enfants.



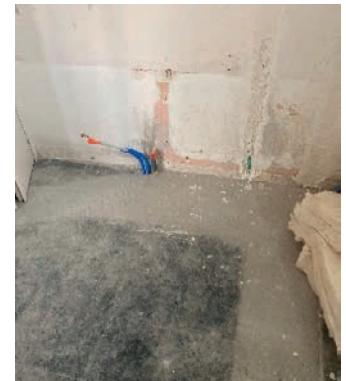
## • Le changement du sable des bacs à sable de l'école

Pour faire les plus beaux châteaux de sable, de quoi concurrencer les vacances à la mer !



## • La réfection du local rue de Bardoux

De beaux bureaux avec une nouvelle salle de pause/repas pour l'installation de professionnels de santé.



Autant de projets diversifiés qui ont mis en valeur les compétences diverses des agents des services techniques.

## ► Les travaux en cours au comité consultatif cadre de vie

Le 8 juillet dernier, le comité consultatif « Cadre de vie – Aménagements du centre bourg » s'est réuni avant la pause estivale.

### Échange autour du futur PLUIH

(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal faisant office de plan local de l'habitat)

Cette réunion regroupant 11 membres du comité consultatif a été marquée par la présence de Cécile Rivière, responsable du service urbanisme de la commune. En effet suite à l'invitation du comité consultatif, madame Rivière a présenté l'état d'avancement des travaux du futur PLUi-h piloté par la Communauté de Communes du Pays de Blain. Dans un premier temps il a été procédé à un rappel de l'historique de cette démarche dont la décision remonte à 2016, validant le transfert de la compétence du PLU de la commune au Pays de Blain. Ensuite, un accent a été donné sur quelques dates marquantes du processus qui devrait nous amener au remplacement du PLU actuel par la mise en place du PLUi-h en 2023.

Pour donner de la cohérence à la présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui est le guide stratégique et politique du renouvellement urbain avec le Schéma de Cohérence du Territoire (SCOT) a été évoqué.

Ensuite une comparaison de l'existant avec le futur PLUi-h, a fait l'objet d'échanges entre les participants. À retenir notamment, quelques nouvelles définitions : les notions de centre bourg et villages seront remplacées par centres-villes - centres bourgs, villages, hameaux, écarts et feront partie du prochain vocabulaire. Ces nouvelles définitions auront des conséquences sur les futurs projets d'urbanisation.

Pour les écarts qui concernent presque la totalité des villages actuels de la commune, aucune construction nouvelle ne sera possible. Néanmoins, certains

bâties existants, non considérés comme habitations et d'une superficie de plus de 20 m<sup>2</sup>, pourraient éventuellement être autorisés à changer de destination ; ce travail sera conduit par le comité et les membres de la commission urbanisme. Il est en effet demandé de recenser toutes les constructions supérieures à 20 m<sup>2</sup> non habitées qui pourraient faire l'objet d'un changement de destination. Pour cela, il sera nécessaire que ces bâtiments répondent à des critères précis.

Le comité consultatif présent à la réunion accepte de participer à cette enquête sur le terrain qui a débuté en septembre.



### Débat autour des nuisances sonores

Un deuxième sujet a été abordé au cours de cette réunion et concerne la nécessité de « légiférer » ou pas par arrêté municipal sur les nuisances sonores. En effet, il est constaté une recrudescence de plaintes concernant le bruit notamment en centre bourg. Après un tour de table, le constat est que ces nuisances sonores sont d'origines multiples avec un point particulier pour le centre bourg et ses « rodéos sauvages » pratiqués par certains deux roues motorisés. En ce qui concerne les travaux de jardinage (motoculteur et tondeuse), il semble qu'une certaine sagesse soit respectée le dimanche dans la commune. Sans rejeter l'idée d'un texte réglementaire, **le groupe espère que le civisme des habitants sera la règle** et que ce document ne sera appliqué que dans des cas extrêmes.



## ► Recensement des dégâts causés par le choucas

Depuis le début de l'été, la mairie a recensé 13 déclarations de dégâts causés par les choucas, dont 5 plaintes d'agriculteurs et 6 provenant de particuliers pour des cheminées bouchées ou des vergers endommagés.

**Pour rappel, si vous subissez des dégâts causés par les choucas, venez le déclarer en mairie !**

Le recensement se poursuit en lien avec l'entreprise POLLENIZ, organisme de lutte contre les nuisibles afin de déposer un dossier en préfecture.



Tous les types de dégâts peuvent être enregistrés : cheminées obstruées dans les maisons, dégâts aux fruitiers et aux cultures, etc.

## ► L'écoquartier en pleine construction !

À ce jour, seuls quelques lots n'ont pas trouvé acquéreur. Les signatures de compromis de vente et les dépôts de permis de construire se succèdent et vous pouvez d'ores et déjà constater que les premières maisons sont sorties de terre !



## ► En bref



### Actualisation des prix de vente des lots de l'écoquartier

Il convenait de mettre les prix de vente des lots de l'écoquartier en corrélation avec les surfaces réelles issues du bornage réalisé par le géomètre-expert. Pour La Nantaise d'Habitation (LNH), le prix de vente du logement social est fixé sur le département de Loire-Atlantique à 33 € le m<sup>2</sup> de surface plancher. Le projet définitif s'établissant à 837 m<sup>2</sup> de surface

plancher, le prix devait s'actualiser à 25839 €. Les modalités de cession des autres lots ne sont pas modifiées. Le conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021 a donc approuvé à l'unanimité l'actualisation du prix de vente du lot dédié à l'habitat collectif social qui verra le jour au cœur de l'écoquartier.

en conseil  
VOTÉ

## ► Travaux de l'église Saint Sauveur : où en est-on ?

Les travaux de l'église ont passé un cap important cet été, les travaux de la toiture supérieure sont terminés, elle est officiellement hors d'eau. Il restera les travaux des sacristies d'ici la fin de l'année. Un nouvel épi ornamental a été installé au plus haut de la toiture et voici en exclusivité une photo du dessous du toit du clocher.



## ► En bref

### **Vote d'une demande de subvention auprès du conseil régional pour les travaux de rénovation de l'église**

Afin d'accompagner les intercommunalités dans la relance de leurs projets à la suite de la crise sanitaire liée à la COVID-19, la région des Pays de la Loire a créé un fonds spécifique dédié permettant de soutenir l'investissement public. Dans ce cadre, le conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021 a autorisé à l'unanimité M. le Maire à formuler une demande de subvention pour le projet de réhabilitation de l'église communale. Ce projet, dont les travaux sont en cours,

consiste à mettre hors d'eau l'édifice qui souffre depuis plusieurs années de nombreuses dégradations au niveau de sa toiture et de ses chéneaux, entraînant d'importantes voies d'eau, dégradations lourdes des murs, impossibilité d'y tenir des offices ou des événements et dégradation du patrimoine intérieur du monument. Le montant de la demande de subvention s'élève à 69 549,11 €, ce qui porterait à 50,3 % les cofinancements sur les travaux de l'église.

en conseil  
VOTÉ

## ► Concours Photo

Suite de notre concours #FOCUS sur Bouvron, merci à Sylvain SURGET qui nous invite dans ce numéro à découvrir la Minoterie.

### La Minoterie

Une première construction a été réalisée en 1912 par Louis Guihot, en bordure de la rue qui porte aujourd'hui son nom. En 1922, un autre bâtiment plus moderne est édifié sur le même terrain, avec des dépendances. On y fabrique de la farine de blé livrée ensuite chez les boulangers de la région.

Ce blé arrive en sacs à la gare de Bouvron (ligne Saint-Nazaire-Paris). Le transfert est assuré avec des chevaux et complété progressivement par des camions jusqu'à leur emplacement définitif. En arrêt pendant la Poche, ces bâtiments ont servi de « refuge » à un groupe d'habitants du bourg, parmi lesquels des religieux, des infirmières et garde-malades, et de lieu de

célébration des offices religieux, messe et sépultures, tôt le matin.

Ce « moulin » a repris son activité après la libération puis a cessé de fonctionner en 1966.

L'ensemble des bâtiments sert aujourd'hui de logements et de maison des associations.



## ► Quelles formalités dois-je accomplir lorsque j'effectue des travaux dans ma propriété ?

**Vous êtes nombreux à vous interroger sur les règles qui gouvernent le droit de l'urbanisme et les formalités que chaque propriétaire doit accomplir lorsqu'il envisage des travaux sur son habitation...**

### FOCUS sur les questions les plus courantes à l'arrivée de l'automne



**Je souhaite ouvrir un mur pour poser une fenêtre, quelles démarches dois-je effectuer ?**

Si vous souhaitez ouvrir un mur pour poser une fenêtre, cela va entraîner une modification de votre façade. Vous devez alors déposer une déclaration préalable. Si cette transformation s'accompagne d'un changement de destination du bâtiment, un permis de construire sera nécessaire.



**Je souhaite faire une extension de moins de 40 m<sup>2</sup>, quelles démarches dois-je effectuer ?**

Lorsque vous souhaitez agrandir votre maison d'habitation, une autorisation d'urbanisme est nécessaire. Si votre construction se situe en zone U du Plan Local d'Urbanisme, vous devez déposer une déclaration préalable dès lors que votre projet crée une surface de plancher ou une emprise au sol comprise entre 5 m<sup>2</sup> et 40 m<sup>2</sup>. Toutefois, vous devez solliciter un permis de construire si cette extension, bien qu'inférieure à 40 m<sup>2</sup>, porte la surface totale de votre construction au-delà de 150 m<sup>2</sup>. Si votre construction ne se situe pas en zone U du Plan Local d'Urbanisme, vous devez déposer un permis de construire lorsque l'extension envisagée crée une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>. Lorsque l'extension projetée crée une surface de plancher ou une emprise au sol comprise entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup>, une déclaration préalable est nécessaire.



**Dois-je prévenir le service urbanisme si je veux installer un velux ?**

Les fenêtres de toit (plus communément appelées « velux ») sont soumises à déclaration préalable, comme n'importe quelle modification de façade.



**Je souhaite repeindre ma façade ou mes volets, quelles formalités dois-je accomplir ?**

Lorsque vous souhaitez repeindre votre façade ou vos volets, vous devez effectuer une déclaration préalable (sauf repeinte à l'identique). Par ailleurs, la pose d'un échafaudage sur le trottoir nécessite une autorisation d'occupation temporaire du domaine public, délivrée par les services de la voirie.

#### BON à SAVOIR

Lorsque les travaux envisagés ne visent qu'à refaire à l'identique l'existant (même matériaux, même couleur), ils sont dispensés de formalités.

**POUR RAPPEL, Cécile RIVIÈRE est votre interlocutrice privilégiée à la mairie pour toutes vos questions à l'adresse mail suivante : [urbanisme@bouvron.eu](mailto:urbanisme@bouvron.eu)**

**N'hésitez pas à la contacter !**

## ► ZOOM sur la réouverture du centre aquatique Canal Forêt de Blain !

Depuis son ouverture en 2016, la gestion du centre aquatique Canal Forêt était confiée à l'entreprise PRESTALIS dans le cadre d'une délégation de service public. Le 12 décembre 2020, le conseil communautaire a acté la reprise en régie directe du centre aquatique.

### ZOOM sur les nouveaux tarifs en baisse !

Pour information, la reprise en régie du centre aquatique n'entraîne pas la perte des entrées non consommées sur les cartes d'abonnements actuelles.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, la grille tarifaire a été simplifiée et revue à la baisse :

Espace aquatique		Habitants du Pays de Blain	Habitants hors territoire
Enfants	Entrée simple (- de 4 ans)	Gratuit	Gratuit
	Entrée simple (4-15 ans)	3€	3,60€
	Entrée événement	3€	3,60€
	Pass vacances estivales (accès illimité à l'espace aquatique)	29,90€	39,90€
Adultes	Entrée simple (16 ans et +)	4€	4,80€
	Entrée soirée	5€	6€
	Carte 10 entrées	39,90€ +1 entrée gratuite	47,80€
	Carte 10 heures	23€	27,60€
Tarif réduit	Entrée simple*	3€	3,60€
	Carte 10 entrées	29,90€ +1 entrée gratuite	35,90€
Groupe + 4 personnes	Carte famille** (2 adultes + 2 enfants ou 1 adulte + 3 enfants)	12€	14,40€
	Anniversaire***	85€	102€
Brevet de 25 mètres et +		Gratuit	6€
Carte/ clé perdue/ bracelet		10€	

\* Le tarif réduit concerne les enfants de 4-15 ans inclus, les + de 60 ans, les étudiants, les personnes handicapées bénéficiant de l'AAH, les demandeurs d'emploi, les groupes associatifs de + de 10 personnes, 2<sup>ème</sup> accompagnant Aqua bébé, 2<sup>ème</sup> accompagnant personne handicapée.

\*\* Un forfait de 2€ par personne supplémentaire sera appliqué.

\*\*\* Forfait pour 10 enfants comprenant l'accès à l'espace aquatique, les animations et les jeux de société.

Espace bien-être		Habitants du Pays de Blain	Habitants hors territoire
Adultes	Entrée bien-être	5€	6€
	Entrée baignade et bien-être	7€	8,40€
	Carte 10 entrées bien-être	49,90€ +1 entrée gratuite	59,90€
	Carte 10 entrées baignade et bien-être	69,90€ +1 entrée gratuite	83,90€

Activités aquatiques		Habitants du Pays de Blain	Habitants hors territoire
Pass premium	Mensuel**** (accès illimité à tous les espaces)	25€	30€
	Annuel (accès illimité à tous les espaces)	300€	360€
Pass premium +	Mensuel**** (accès illimité à tous les espaces et aux activités maximum 2/jour)	40,83€	49€
	Annuel (accès illimité à tous les espaces et aux activités maximum 2/jour)	490€	588€
Activités	Découverte (Aqua bébé, aquabike, aquagym, circuit training...)	8€	9,60€
	10 activités (Aqua bébé, aquabike, aquagym, circuit training...)	79,90€ +1 entrée gratuite	95,90€
	30 activités (Aqua bébé, aquabike, aquagym, circuit training...)	239,90€ +3 activités gratuites	271€

\*\*\*\* Sans engagement. Tout mois commencé reste dû.

Natation			
Pass natation	Enfant et adulte*****	188€	225,60€
	Tarif réduit*****	100€	120€
Stage vacances	5 séances	50€	60€

\*\*\*\*\* Saison de septembre à juin, hors vacances et jours fériés.

\*\*\*\*\* Sur présentation du livret de famille.



## Nouveaux horaires et nouvelles activités

Voici les horaires du centre aquatique en période scolaire :

BASSIN SPORTIF	BASSIN LUDIQUE	ESPACE BIEN-ÊTRE
<b>Lundi :</b> 12h-13h45 et 16h- 20h	<b>Lundi :</b> 16h-19h	<b>Lundi :</b> 10h45-13h45 et 16h-20h
<b>Mardi :</b> 12h-13h45 et 16h-20h	<b>Mardi :</b> 16h-19h	<b>Mardi :</b> 10h45-13h45 et 16h-20h
<b>Mercredi :</b> 12h30-20h	<b>Mercredi :</b> 12h30-19h	<b>Mercredi :</b> 12h30-20h
<b>Judi :</b> 12h-13h45 et 16h-21h	<b>Judi :</b> 16h-19h	<b>Judi :</b> 10h45-13h45 et 16h-20h
<b>Vendredi :</b> 12h-13h45 et 16h-20h	<b>Vendredi :</b> 16h-19h	<b>Vendredi :</b> 10h45-13h45 et 16h-20h
<b>Samedi :</b> 10h30-13h30 et 14h30-17h45	<b>Samedi :</b> 10h30-13h30 et 14h30-17h45	<b>Samedi :</b> 10h30-13h30 et 14h30-17h45
<b>Dimanche :</b> 9h-13h30	<b>Dimanche :</b> 9h-13h30	<b>Dimanche et jours fériés :</b> 9h-13h30

Évacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture.

# Pays de Blain



Voici le planning des activités proposées :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10H00 AQUAGYM	10H00 AQUAGYM	11H45 INITIATION Enfant	10H00 AQUAGYM	10H00 AQUAGYM	9H00 AQUA BÉBÉ
12H15 AQUABIKE	12H15 AQUAGYM Grande profondeur	12H30 INITIATION Enfant	12H15 AQUABIKE	12H15 CIRCUIT TRAINING	9H45 AQUAGYM
13H00 NAGE SPORTIVE Adulte	13H00 APPRENTISSAGE Adulte	13H15 APPRENTISSAGE Enfant niveau 1	17H00 INITIATION Enfant	13H00 PERFECTIONNEMENT Adulte	
17H00 APPRENTISSAGE Enfant niveau 1	17H00 APPRENTISSAGE Enfant niveau 1	13H15 NAGE SPORTIVE Enfant niveau 3	17H00 NAGE SPORTIVE Enfant niveau 3	17H00 APPRENTISSAGE Enfant niveau 1	
17H00 NAGE SPORTIVE Enfant niveau 3	17H00 PERFECTIONNEMENT Enfant niveau 2	14H00 APPRENTISSAGE Enfant niveau 1	18H00 AQUAPHOBIE	17H00 PERFECTIONNEMENT Enfant niveau 2	
19H00 AQUAGYM	18H00 APPRENTISSAGE Adulte	14H00 PERFECTIONNEMENT Enfant niveau 2	18H45 PERFECTIONNEMENT Adulte	18H00 NAGE SPORTIVE Adulte	
20H00 AQUAGYM Grande profondeur	19H00 AQUAGYM	14H45 INITIATION Enfant	19H00 AQUAGYM	19H00 AQUAGYM	
	20H00 CIRCUIT TRAINING	14H45 PERFECTIONNEMENT Enfant niveau 2	19H30 NAGE SPORTIVE Adulte	20H00 AQUABIKE	
		15H30 INITIATION Enfant	20H00 CIRCUIT TRAINING		
		15H30 PERFECTIONNEMENT Enfant niveau 2			
		16H15 APPRENTISSAGE Enfant niveau 1			
		16H15 NAGE SPORTIVE Enfant niveau 3			
		17H00 APPRENTISSAGE Enfant niveau 1			
		17H00 PERFECTIONNEMENT Enfant niveau 2			
		18H00 APPRENTISSAGE Enfant niveau 1			
		18H00 NAGE SPORTIVE Enfant niveau 3			
		18H45 APPRENTISSAGE Enfant niveau 1			
		18H45 NAGE SPORTIVE Enfant niveau 3			
		19H00 AQUAGYM			
		20H00 AQUABIKE			

**PRÉ-INSCRIPTIONS**  
pour les activités aquatiques  
à partir du 13 sept. 2021  
+ d'infos :  
[www.piscine-canal-foret.com](http://www.piscine-canal-foret.com)



Séances de 45 min dans l'eau

Activités adultes :

Activités enfants :

N'hésitez plus ! Venez découvrir ou redécouvrir le centre aquatique Canal Forêt !

CONTACT Centre aquatique Canal Forêt - 10 boulevard de Bretagne - 44130 Blain  
Tél. : 02 28 05 39 01 - Mail : [accueil@piscine-canal-foret.com](mailto:accueil@piscine-canal-foret.com)

## Création du conseil d'exploitation du centre aquatique Canal Forêt

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, le centre aquatique Canal Forêt est géré en régie directe auprès de la Communauté de Communes. Cette nouvelle organisation a conduit à la création du Conseil d'exploitation du centre aquatique chargé de rendre des avis sur la gestion de la piscine en vue des décisions du conseil communautaire.

Ce conseil d'exploitation se réunira **une fois par trimestre** et réunira élus communautaires et municipaux et membres de la société civile.

Vos élus communautaires bouvronnais au conseil d'exploitation : Clotilde SHAMMAS et Francis BLANCHARD



## Désignation du représentant municipal au conseil d'exploitation du centre aquatique Canal Forêt

Par délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2021, le conseil municipal a désigné à l'unanimité M. Sylvain MALO en qualité de représentant du conseil d'exploitation du centre aquatique CANAL FORET.



## ► **Projet Culturel de Territoire du Pays de Blain :** quel bilan après 3 ans ?

En 2018, la Communauté de Communes de la Région de Blain a souhaité mettre en œuvre une politique culturelle en associant l'ensemble des acteurs et élus du territoire. Pendant 3 ans, la collectivité s'est engagée dans l'élaboration d'un **Projet Culturel de Territoire (PCT)** en partenariat avec le Département de la Loire Atlantique et la **DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)**.

2020 et 2021 ont été des années spécifiques à plusieurs titres pour la culture et pas uniquement. Le secteur culturel et le milieu associatif ont notamment été fortement impactés par les contraintes liées au contexte de la Covid-19. Malgré une dynamique enrayée par la crise sanitaire et les confine-

ments, plusieurs actions dans le cadre du PCT ont été lancées, adaptées à la situation et destinées à tous les publics.

Aujourd'hui, le Projet Culturel rentre dans une phase d'évaluation. C'est le moment d'établir un bilan avant d'envisager une suite au Projet de Territoire.

### Les actions majeures

#### Rappel du calendrier



#### Les grandes orientations

Au moment de l'élaboration du PCT, les élus du Pays de Blain ont souhaité que la culture soit envisagée dans toute sa diversité : lecture publique, enseignements artistiques, patrimoine, évènementiels ou encore cinéma et arts numériques ont été au cœur de la réflexion.

L'objectif principal du PCT était d'apporter à la population une offre culturelle de qualité, reflet des spécificités des quatre communes de notre territoire.

#### Concrètement, le PCT c'est quoi ?

La mise en œuvre du PCT s'est reposée sur 4 axes complémentaires. En 2020-2021, plusieurs actions liées à ces axes ont été impulsées sur le Pays de Blain :

##### 1- **Préserver, soutenir, encourager les initiatives associatives et la présence artistique**

- Attribution de subventions aux associations culturelles du territoire
- Participation au festival de jazz et belle plaisance « Les RDV de l'Erdre » avec 500 à 550 personnes par concert sur les communes de Blain, Le Gâvre et La Chevallerais

- Contribution des associations du territoire lors des événements sur des thèmes transversaux comme la Semaine de la Petite-Enfance

##### 2- **Structurer une offre de proximité**

- Soutien aux écoles de musique du territoire et aux pratiques amateurs à travers des projets communs tel que la rencontre d'artistes, fil rouge dans le cadre des Rendez-Vous de l'Erdre
- Coordination et animation de la mise en réseau des bibliothèques du territoire
- Projet IMMédia: Représentation de Virginie Clenet en juin-juillet à la médiathèque de Blain et à la Minothèque de Bouvron)



Immedia

# Pays de Blain

- Parcours Art et parole : Ateliers d'écritures avec Rémi Checchetto (5 ateliers d'écriture/1 lecture /100 élèves)

### 3- Développer des actions vers de nouveaux publics

- Déploiement d'actions d'Éducatrices Artistiques et Culturelle (EAC)
- Projet sur le thème des couleurs avec l'Artiste Coloriste nantais Hugo Duras auprès des écoles primaires et des micro-crèches

Hugo Duras  
coloriste imaginaire



© Hugo Duras



© Hugo Duras

- Marc Scoffoni et l'opéra Les Fourberies de Figaro à Horizinc en partenariat avec Angers Nantes Opéra (ANO) avec la participation de 11 classes du territoire en avril 2021 et de multiples échanges épistolaires.



### 4- Travailler sur l'excellence et l'originalité de la programmation

- Structurer un groupe de travail avec les associations des quatre communes en vue d'envisager un projet commun
- Créer un projet autour du cinéma.

## Qui va évaluer le PCT ?

La Communauté de Communes et ses partenaires financiers (DRAC/ Département de la Loire-Atlantique) viennent de confier l'évaluation du Projet Culturel de Territoire à une société privée (TMO) qui mènera une enquête auprès des différents acteurs culturels des quatre communes pour collecter leur avis sur le PCT 2018-2020 et apporter un regard extérieur. **Cette démarche d'évaluation a commencé en septembre 2021.**

## Quoi de prévu en 2021 ?

Dans les mois à venir, les actions culturelles envisagées en 2020 vont se poursuivre en 2021 et ponctueront le quotidien du Pays de Blain.

### Voici le programme :

#### Septembre 2021

- **Vernissage de l'exposition Hugo Duras**

au Centre Aquatique  
avec le retour de l'Hippopotame  
pour les 5 ans de l'équipement sportif

#### Octobre 2021

- **Exposition des œuvres d'Hugo Duras**

(Dans les bibliothèques du territoire  
et au Centre Aquatique de Blain)

- **Conférence comptée**

de Laurent Carudel  
en partenariat avec la commune, l'ONF  
et la Maison de la Forêt  
(1<sup>er</sup> octobre 19h, forêt du Gâvre)

- **4 ateliers d'écriture**

avec Laurent Carudel  
dans le cadre des parcours Art et Paroles en  
partenariat avec les bibliothèques du territoire

- **Représentation « Les Dromadaires ignorent tout du désespoir »**

avec la compagnie Bulles de Zinc  
(23 octobre, Saint Émilien de Blain)



**Les dromadaires ignorent tout du désespoir**  
Cie Bulles de Zinc Théâtre & conte

L'histoire se déroule dans un village oublié, au milieu d'un désert. Une femme vient y jouer du théâtre : le village est aveuglé par ses traditions machistes...  
A quel moment une société est-elle prête au changement ?

A partir de 15 ans  
Durée : 50 mn

Écriture & jeu : Emmanuel LAMBERT  
Mise en scène : Raymond PEYRAMALIRE  
Avec le soutien de : EAT-Atlantique (44) MEET Hypolite - Orbet (63) Ville de Sautré (44)

www.bullesdezinc.fr

*"Pour un public amoureux des mots et d'une poésie subversive"*

- **Apéro-spectacles**

« La solitude du 3<sup>e</sup> jour seul »  
et « Sept réalités sur le coltan qui posent des questions d'un tel merdier que tu aimerais les voir ailleurs que dans ta tête »

avec la compagnie Bulles de Zinc  
(25 octobre 19h, Horizinc Bouvron)

- **Spectacle compté à 13 Cordes**

avec Laurent Carudel  
(30 octobre 19h, à Horizinc Bouvron)

#### Novembre 2021

- **4 ateliers d'écriture**

avec Laurent Carudel  
dans le cadre des parcours Art et Paroles en  
partenariat avec les bibliothèques du territoire

- **Animation et évènements**

durant la Semaine de la Réduction des Déchets  
du 20 au 28 novembre 2021  
avec la Fanfare de la compagnie les Reкупertou

#### Décembre 2021

- **4 ateliers d'écriture**

avec Laurent Carudel  
dans le cadre des parcours Art et Paroles en  
partenariat avec les bibliothèques du territoire  
et la restitution finale des ateliers d'écritures  
à La Chevallerai

- **Intervention de l'auteur, ténor et forestier, Vincent Karche**

auprès des écoles du territoire en partenariat  
avec Angers Nantes Opéra.

## ► Une nouvelle saison culturelle à Bouvron !

Vous l'avez reçue dans votre boîte aux lettres le mois dernier : de quoi parle-t-on ? De la plaquette culturelle saison 2021-2022 !

Cette année encore, vous l'aurez constaté : l'offre culturelle sur notre commune est très variée : certes la situation sanitaire que nous avons traversée et que nous traversons encore ne nous a malheureusement pas permis d'avoir une saison 2020-2021 comme nous l'aurions aimé. C'est la raison pour laquelle la couverture de la plaquette de cette saison est très semblable à celle de l'année dernière : 2020-2021 : presque une saison sans culture, jugée non essentielle.

Et pourtant : le retour à la vie passe par la culture : nous sommes donc très heureux de pouvoir penser à nouveau à une saison culturelle avec bon nombre d'artistes issus de la saison précédente, mais aussi avec de nouveaux RDV culturels, de partage, avec par exemple : l'arrivée de la Grande Lessive en octobre et le mois du documentaire en novembre, en partenariat avec La minothèque !

**Pour la première fois cette année, la commune de Bouvron s'est lancée dans une présentation publique de sa saison culturelle lors du forum des associations le 4 septembre dernier.**

Lors de cet événement des artistes qui font partie de la programmation culturelle 2021-2022 étaient présents pour parler de leur spectacle, mais aussi des temps de résidence par exemple qu'ils peuvent avoir à Horizinc.

Ainsi, nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- **Jean Patrick Cosset**, musicien et directeur artistique de l'édition Jazz dans les Prés pour Décalage Production ; il est revenu sur l'objectif de ce programme : mettre le jazz à la portée de tous, dans des lieux atypiques, avec des musiciens qui constituent un groupe éphémère le temps d'un mois ! RDV le 18 septembre dans l'église de Bouvron pour ce concert inattendu.
- Les responsables de la troupe de théâtre du **Cercle Karré** de Blain, troupe accueillie régulièrement





Anne Rouillé exposant la saison culturelle 2021-2022 de l'Amicale Laïque



Eric Eozenou rappelant les RDV de Concertévous

en résidence à Horizinc et qui revient nous voir cette année fin novembre pour un spectacle dans le cadre de notre week-end : un autre Reg'Art, un autre regard tout simplement sur le handicap.

- **Le duo L'Anglais** : Régis et Jocelyn seront présents à Horizinc lors du week-end « Printemps des Poètes » en mars prochain, avec leur concert « Il pleut des Voix ». Sur ce concert, les choristes ne sont autres que le Chœur Plurielles, qui appartient à la chorale Cantilène. Un sympathique mélange pro/amateurs à découvrir aussi !

Et nous avons terminé cet agréable moment de partage culturel en musique, comme il se doit, grâce au duo L'Anglais.

Les associations culturelles de la commune étaient invitées également à venir parler de leur saison : la programmation culturelle de notre commune est un mix entre municipalité et monde associatif : ça aussi, c'est une richesse !

On ne le dira jamais assez : **la culture, c'est la vie !**



Concert surprise du Duo L'Anglais qui sera présent en mars à Horizinc

**Vivez ! Vivons !** Gardez la plaquette culturelle à portée de mains et venez nous rejoindre lors de tous les RDV qui y figurent !

## ► Réservez votre spectacle à Bouvron avec le Pass Culture !

Le Pass Culture est un dispositif national porté par le ministère de la Culture qui permet aux jeunes à partir de 18 ans d'avoir accès à une application sur laquelle ils disposent de 300 € pendant 24 mois. Il leur suffit de télécharger l'appli pour profiter de prestations culturelles (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

La commune de Bouvron a ouvert la possibilité de réservation pour certains de ses spectacles via l'application. Le jeune pourra donc se connecter et choisir l'un des spectacles proposés puis recevra une contremarque à échanger.

Plus d'info sur [www.pass.culture.fr](http://www.pass.culture.fr)

## ► Actualités de la Minothèque

Une nouvelle fois, la Minothèque fait face à la crise sanitaire. Son accès se fait désormais sous certaines conditions :

Pour accéder à la bibliothèque et aux activités, nous vous demandons de présenter un pass sanitaire valide, dès l'âge de 12 ans.

Les horaires d'ouverture\* de la Minothèque sont :

- Mercredi de 10h à 12h, et de 16h à 18h
- Jeudi de 10h à 12h
- Vendredi de 16h30 à 18h30
- Dimanche de 10h30 à 12h

### Comment emprunter ?

Vous pouvez réserver des livres sur le site de la bibliothèque [bouvron-laminotheque.bibli.fr](http://bouvron-laminotheque.bibli.fr), par mail à [laminotheque@bouvron.eu](mailto:laminotheque@bouvron.eu) ou par téléphone au 02 28 01 20 54, du lundi au jeudi midi pour un retrait le vendredi soir.

\*sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

### Focus sur les temps forts de cet été...

Entre la fin de l'école et le début de l'été, le programme était chargé en juin :

- Nous avons eu le plaisir d'accueillir l'exposition de l'école Saint-Sauveur « Le monde de demain est entre nos mains ». Vous avez pu découvrir des œuvres pleines de vie et de couleurs, inspirées de la découverte des écogestes et de la sensibilité au développement durable développées tout au long de l'année dans l'école.
- Sous le soleil, nous avons sorti les planches de bois, les vis et nos plus belles tenues de chantier pour une

construction commune du nouveau composteur! Flambant neuf, il sera inauguré cet automne lors de la semaine européenne de réduction des déchets.



- Des spectacles et des temps d'échanges se sont déroulés en toute convivialité au sein de la Minothèque.

Emmanuel Lambert, de la Compagnie Bulles de Zinc, nous a bousculés, émus, questionnés entre traditions et volonté de changement avec sa pièce de théâtre « Les dromadaires ignorent tout du désespoir ».

Virginie Clénet de la Compagnie Rouge, par les mots de lecteurs qu'elle a cueillis dans des bibliothèques du département, nous a entraînés dans un voyage renversant, riche en émotions, revigorant à travers son spectacle "iMMedia".





- Les amoureux de la lecture ont pu partager un instant d'échange et de découverte avec Douna Loup accompagnée de son illustratrice Justine Saint-Lô pour la sortie de ces deux derniers ouvrages « Les Printemps Sauvages » et « L'Affaire Clitoris ». Ils sont à découvrir dans les rayons romans et BD.

### Un été à la Minothèque

Malgré deux semaines de vacances, nous avons proposé quelques activités qui ont pu maintenir le lien entre le Tiers-Lieu et ses adhérents.

- À l'entrée, vous avez pu découvrir la nouvelle déco de la façade. La fin de la peinture du muret aux couleurs du nouveau logo a lancé les activités de l'été, sous le soleil !



- Le centre socio-culturel Tempo, la Minothèque et le club des aînés ont proposé un tournoi amical de pétanque qui a pu ravir les jeunes... et les moins jeunes !
- Sous un des grands arbres du parc de la Minoterie, des contes ont été lus par deux voix enchantées pour les enfants qui ont été happés par les merveilleuses histoires choisies.
- La touche finale des activités estivales fut l'après-midi jeux de société qui a rencontré un franc succès auprès des familles bouvronnaises. Des cartes, des stratégies et des rires ont été déployés entre les murs de la Minothèque.

### Et le programme à venir

*On vous prépare de belles activités pour le début de l'hiver :*

#### • Partenariat avec la Communauté de Communes de la Région de Blain

##### - Les illustrations de Hugo Duras

La Minothèque s'associe à la CCRB pour vous proposer plusieurs temps forts autour du travail de l'illustrateur Hugo Duras. Vous pourrez découvrir ses œuvres réalisées aux couleurs de chaque commune de la communauté de communes. Elles seront exposées tout le mois d'octobre à la Minothèque. Et puisque nous aussi, nous pouvons le faire, deux ateliers de colorisation inspirés des œuvres de Hugo Duras seront proposés. Ils seront

animés par l'association les Z'Arts, experte en la matière !

##### - Parcours arts de la parole

Découvrez le conteur Laurent Carudel sur différentes rencontres. Tout au long de l'automne, il nous propose plusieurs temps forts comme une conférence contée, un temps d'échange, deux ateliers autour de l'écriture et une restitution commune avec les autres villes du Pays de Blain.

## • La Grande Lessive

La Minothèque et d'autres structures de la commune se sont regroupées pour participer à la Grande Lessive. C'est une exposition éphémère qui sera installée sur l'espace public le jeudi 14 octobre, toute la journée. Comme son nom l'indique, elle sera exposée de la même manière que nous étendons notre linge... Avec du fil et des pinces à linges.

**Pour en savoir plus : [www.lagrandelessive.net](http://www.lagrandelessive.net)**

## • Semaine européenne de réduction des déchets

Nous participons à la semaine de réduction des déchets qui se déroule du 20 au 27 novembre. Nous avons prévu plusieurs temps forts pour pouvoir échanger, pratiquer et apprendre autour de ce thème. En attendant le programme précis, voici quelques activités qui seront présentes : inauguration du composteur fabriqué ensemble en juin, troc de plantes, randonnée collecte de déchets intergénérationnelle, apéro échange de pratique, ateliers fabrication-maison...  
On vous en dit plus bientôt !

**Et bien sûr pleins d'autres belles choses encore : ateliers bricolages, trucs et astuces de coutures, spectacles, échanges coup de cœur de lectures... Suivez le programme !**

## ► En bref



### Signature de la convention d'objectifs avec l'association La Minothèque

L'association La Minothèque a été officiellement créée le 18 janvier 2021. Il s'agit d'une association collégiale, fonctionnant sur des principes de gouvernance partagée permettant la participation des citoyens au projet. Elle est régie par un conseil collégial composé actuellement de cinq membres préalablement investis dans les commissions.

Le conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021 a ainsi autorisé par 19 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS la signature d'une convention d'objectifs avec l'asso-

ciation La Minothèque pour les missions suivantes :

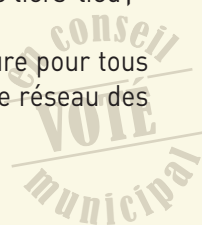
- l'animation du tiers-lieu, dans le respect des valeurs et du cadre posé et en association avec les citoyens, structures communales, associations de la commune, partenaires intercommunaux ;
- le développement des projets portés le tiers-lieu ;
- la gestion de la bibliothèque ;
- l'animation et la promotion de la lecture pour tous au sein de la commune et en lien avec le réseau des acteurs du livre du Pays de Blain.



### Vote d'une subvention à l'association la Minothèque

Suite à la création de l'association La Minothèque en janvier 2021, la commune a souhaité prolonger son soutien à ce lieu de vie citoyen créateur de lien social, fédérant les habitants et les acteurs locaux. Ce soutien se traduit financièrement par la prise en charge d'un poste salarié en appui, des investisse-

ments et la prise en charge de la globalité du budget lecture publique. Pour poursuivre ce soutien, le conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021 a décidé, par 18 voix POUR, 1 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS, d'accorder à l'association La Minothèque une subvention annuelle de 2570 €.



## ► Portrait d'un artiste installé sur notre commune : RENÉ BRINK voit la vie en couleurs

Bonjour René,

Grâce à un article paru dans un précédent bulletin municipal, nous sommes entrés en contact et souhaitons apprendre à mieux vous connaître ; merci de vous être prêté au jeu de l'interview.

On commence par la première question qui nous vient à l'esprit :

### • Par quel hasard avez-vous atterri à Bouvron ?

RB : *Que puis-je dire, Bouvron est un village tendance - the place to be).*

*En réalité ma conjointe et moi-même recherchions un endroit au grand air avec de l'espace et Bouvron est arrivé sur notre route un petit peu par hasard. Nous recherchions un lieu pas trop loin d'une grande ville et de l'océan tout en ayant à la fois un atelier sur notre lieu de résidence pour un projet annexe et il s'est avéré que nous avons trouvé un logement correspondant à tous ces critères ici à Bouvron.*

### • Qu'est-ce qui vous a amené à devenir street artiste ? D'ailleurs : êtes-vous street artiste ou vous définissez-vous comme artiste muraliste ? ou sous une autre appellation ?

RB : *Depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours été très intéressé par l'art, et en particulier par le dessin. J'ai passé de nombreuses années à dessiner des personnages tout droit sortis de mon imagination mais quand on m'a fait découvrir le street art et le graffiti dans le début des années 2000, j'ai tout de suite été captivé et fasciné par cet art ! Il permet en effet une liberté d'expression plus brute, complètement détachée des standards que l'on retrouve dans l'art dit plus "traditionnel". J'ai rapidement constaté que les créations faites dans le street-art pouvaient être beaucoup moins limitées que sur des supports plus traditionnels. Et bien qu'il existe tout de même certaines limites, celles-ci ne cessent d'être repoussées : du graffiti à l'ancienne à la peinture traditionnelle, le street art inclut tous les styles et est toujours poussé vers de nouveaux horizons et niveaux. Pour en revenir à votre question, je pense que le moment clé qui a fait que j'ai eu envie de faire basculer mes créations du support papier aux murs a été en 2014 lorsque j'étais bénévole pour un festival de Street Art dans la ville de mes études (Perth, Australie) et ai eu la chance de rencontrer des artistes de renommée internationale : j'ai pu observer de près leur processus de travail de A à Z pour la réalisation de fresques impressionnantes !*

*La question de savoir si on est street artiste, muraliste ou artiste graffiti revient souvent dans les conversations*



© René Brink

*avec le public ou la presse, cependant je ne me définis pas comme aucun des trois. Ces termes permettent juste de mettre en avant le fait que je travaille également dans l'espace public et réalise des fresques murales. Au final, je ne suis qu'un artiste pluridisciplinaire qui a la chance de pouvoir exprimer son art et réaliser ses créations sur des murs pour qu'elles soient appréciées par tous et toutes.*

### • Avez-vous suivi une formation spécifique ?

RB : *Je n'ai jamais suivi de formation spécifique dédiée à la peinture de fresque, j'ai une formation générale en art et graphisme. C'est vraiment la pratique et la persévérance dans celle-ci qui m'a permis de m'améliorer, et d'apprendre à peindre de plus en plus grand. Comme je l'expliquais le fait d'assister des artistes professionnels dans leur travail de développement et de réalisation de leurs créations sur des murs gigantesques était un vrai atout pour moi en termes d'apprentissage : j'ai pu rapidement comprendre quelles compétences il me serait nécessaire de développer pour réussir à peindre aussi grand.*

### • Quelle est votre "patte" ? Votre fil conducteur ?

RB : *Je suppose que ma "patte" est le style que j'ai développé au cours des années, avec des personnages et une certaine narration autour de ceux-ci. J'essaie souvent d'incorporer des éléments écologiques et de sensibilisation environnementale de façon plus ou moins subtile - mais si le public regarde en profondeur il devrait s'en rendre compte (enfin, j'espère !).*

### • Travaillez-vous avec d'autres artistes ? Sur différentes formes d'œuvres ?

RB : *En général je travaille seul mais il m'arrive parfois de faire des collaborations sur une œuvre. Je trouve que c'est toujours intéressant et enrichissant car il ne s'agit pas seulement de faire en sorte que les deux styles dif-*



© René Brank

*férents créent une œuvre cohérente mais également de voir comment l'autre artiste travaille. C'est une façon très intéressante d'apprendre des autres qui ont parfois acquis des techniques différentes de celles auxquelles vous avez été exposés dans le passé.*

- **Préférez-vous travailler sur un thème donné ? ou avoir une totale liberté ?**

*RB : La liberté totale sans aucun doute ! C'est ce que je préfère car cela me permet de vraiment développer quelque chose d'unique et de spécial pour un endroit spécifique. Cependant, dans certains cas, travailler avec un thème donné me plaît bien, car cela permet de cadrer les choses pour un résultat final plus sûr et harmonieux - même si cela peut être un peu plus contraignant et long à concevoir.*

- **Le street art est-il un art éphémère pour vous ? Si oui, n'est-il pas source de frustration lors de la disparition d'une œuvre ?**

*RB : Cela dépend de la situation. Si c'est dans le cadre d'une commande pour un mur public ou privé je dirais que c'est généralement fait pour durer et j'aime à penser que l'œuvre pourrait être là le plus longtemps possible. C'est sûr qu'elle n'aura jamais une durée de vie aussi longue qu'un tableau par exemple, qui lui peut être protégé et stocké de façon plus sûre. Les fresques finiront toujours par un jour s'estomper et se dégrader plus ou moins vite selon là où elles sont situées (intérieur ou extérieur), si elles sont exposées aux aléas du climat et la façon dont elles sont entretenues. En ce qui concerne la création d'une œuvre sur un mur dédié à l'entraînement comme il y en a beaucoup dans les villes, où le but est essentiellement que chacun et chacune puisse venir pratiquer, je ne vois aucun inconvénient au fait que les peintures que j'y réalise soient recouvertes le jour suivant ou même avant que celles-ci n'aient fini de sécher ! Je prends toujours une photo de mon travail une fois fini pour en garder une trace donc cela ne me pose aucun souci.*

- **Si le street art a traîné une image négative, pensez-vous que le regard des gens sur cette pratique change depuis quelques années ?**

*RB : c'est certain, le street-art / le muralisme / l'art graffiti est de plus en plus reconnu comme une forme légitime d'art. C'est notamment le cas quand on compare l'accueil*

*qu'on lui faisait dans le passé : il a très longtemps été vu comme un acte illégal. Il a maintenant transformé des villes, villages, banlieues en embellissant des quartiers et les rendant d'autant plus intéressants pour le public. Je prends l'exemple de la ville de Melbourne en Australie qui a accueilli cette pratique à bras ouverts et initié de multiples projets en permettant le développement. Cette destination est maintenant vue comme une ville de référence en termes de street-art et la découverte des murs colorés de cette ville sont aujourd'hui une activité culturelle à part entière.*

- **Le public vous accueille-t-il en tant qu'artiste à part entière ?**

*RB : Généralement je rencontre le public et les résidents quand je suis "dans le feu de l'action", en plein travail. Et l'accueil qui m'est fait est chaleureux et joyeux. Par exemple, l'an dernier lorsque j'ai peint une fresque à Montargis dans un ensemble d'immeubles résidentiels dont les façades étaient toutes grises et ternes, un résident m'a expliqué qu'il vivait là depuis 30 ans et était vraiment emballé par le fait que la ville ait choisi d'égayer les murs en y ajoutant de la couleur et des dessins. Chaque jour, pendant les 10 jours où je travaillais, il sortait sur son balcon (au 10e étage) pour m'offrir un café et des gâteaux en me remerciant. Ces moments d'interaction avec le public sont très précieux à mes yeux et légitiment vraiment mon travail en tant qu'artiste.*

- **Pensez-vous qu'il est possible de transformer Bouvron en place incontournable du street art en Europe (voire dans le monde) ? Si oui, comment ?**

*RB : oui et pourquoi pas d'ailleurs ! Je pense que si les murs pouvaient parler, il y en a beaucoup à Bouvron qui ne diraient pas non à une couche de peinture fraîche ! Il y a un début à tout mais commencer par en faire une place incontournable en Loire Atlantique me semble plus facilement atteignable dans un premier temps.*

**Un grand merci René pour vos réponses qui nous confortent dans le choix fait par l'équipe municipale : mettre de la couleur dans notre bourg ! Il est fort à parier que nous aurons l'occasion de vous rencontrer dans quelque temps, bombes à la main !**

## ► Au nom du père

*Témoignage de Laurence LE PENHUIZIC, Adjointe aux affaires sociales*

"En tant que bénévole au centre de vaccination de Blain, ma mission fut d'accueillir, d'orienter et d'aider nos concitoyens dans leurs démarches administratives plus ou moins aisées; mais parfois cela va bien au-delà.

Lors de ma seconde permanence, j'ai entendu la souffrance de deux femmes que je souhaite surtout féliciter pour leur courage. Au moment de remplir le formulaire mentionnant leur état civil, ces deux femmes ont pu m'exprimer leur refus voire leur colère à l'idée de devoir écrire leur nom de naissance; ce nom chargé de leur traumatisme d'enfant et représentant l'agression sexuelle subie par leur père.

Quotidiennement, nous sommes tous amenés à remplir des formulaires et cela peut paraître banal.

Mais pour certaines personnes victimes d'abus, cet acte représente une vraie souffrance bien des années plus tard dans leur vie d'adulte. Une des deux femmes avait même fait les démarches auprès de la sécurité sociale pour ne plus avoir à faire avec ce nom de naissance. Visiblement ça n'a pas marché.

J'ai ainsi pu mesurer le parcours du combattant auxquels des personnes peuvent être confrontées toute leur vie.

À une époque, ces personnes souffraient en silence, elles avaient intériorisé le sentiment de honte et de culpabilité. Aujourd'hui elles peuvent le dire et c'est à ce titre que je m'autorise à l'écrire."



**SOS INCESTE**  
& VIOLENCES SEXUELLES

**Pour rappel: d'après le conseil d'Europe, un enfant sur cinq est victime de violences sexuelles.**

Si vous êtes témoin ou victime de violences sexuelles, vous pouvez contacter les équipes de Mobil'Ecoute; des permanences gratuites sur le département 44 sont organisées sur RDV 06 15 79 20 64



## ► "Faites passer la culture"

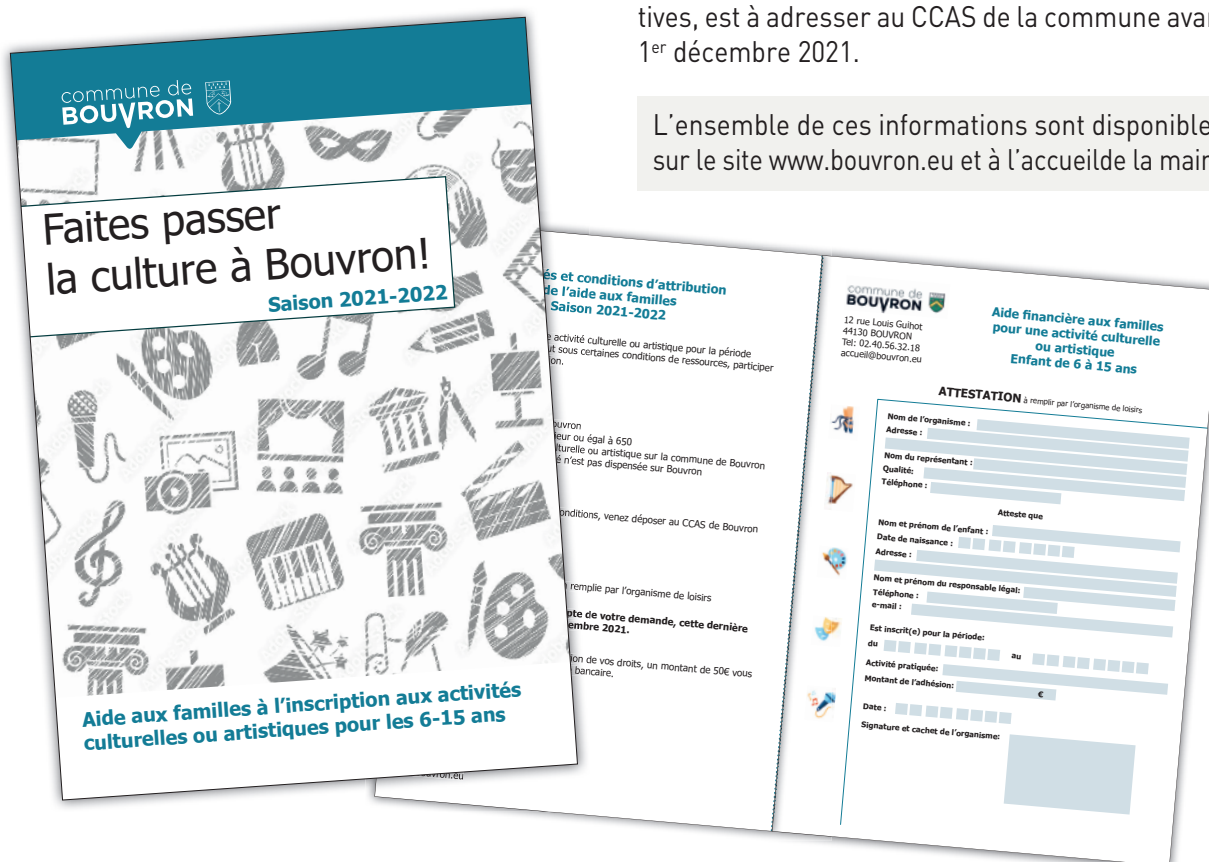
Le Comité consultatif Actions sociales et intergénérationnelle a proposé la mise en place d'une aide municipale aux familles pour l'inscription des enfants aux activités culturelles ou artistiques.

Cette démarche fait référence à l'aide gouvernementale "Pass sport" de 50 € (sous conditions de ressources) pour soutenir les enfants à s'inscrire dans un club sportif à la rentrée de septembre 2021.

Ainsi, nous avons convenu d'aider les familles à hauteur de 50 € par enfant âgé de 6 à 15 ans inclus, résidant de la commune. Les familles doivent pouvoir justifier de leur quotient familial inférieur à 850, de l'inscription de leur enfant à une activité culturelle ou artistique sur la commune ou en dehors de la commune si cette dernière n'est pas dispensée sur Bouvron.

La demande, accompagnée des pièces administratives, est à adresser au CCAS de la commune avant le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

L'ensemble de ces informations sont disponibles sur le site [www.bouvron.eu](http://www.bouvron.eu) et à l'accueil de la mairie.



## ► Annulation repas des aînés 2021

Lors de notre dernière parution, nous vous avons annoncé la tenue du traditionnel repas des aînés le 16 octobre prochain. Malheureusement, après réflexion et au regard de la situation sanitaire, la municipalité a décidé de ne pas le tenir dans sa forme traditionnelle cette année encore.

Cela a vraiment été une décision difficile à prendre mais nous avons souhaité privilégier la santé et la sécurité de nos aînés. Aussi, l'équipe du Comité

Consultatif Action Sociale et Intergénérationnelle a choisi cette année encore d'offrir des colis à l'image de ce qui s'est fait en fin d'année dernière. L'équipe est en pleine réflexion sur la constitution de ces paniers mais sans nul doute, tout sera fait pour ravir les papilles des bénéficiaires. D'ici là, prenez soin de vous ! La municipalité formule bien évidemment le vœu de pouvoir retrouver ce temps de convivialité et de partage en 2022.

## ► Le plein d'activités estivales à l'accueil de loisirs !



## Mini-camp à la base nautique de Nozay pour les 9-12 ans



## Sortie de juillet au parc des Korrigans à Savenay



## ► Une rentrée des classes sous le soleil à Bouvron !

Le 2 septembre, les écoliers bouvonnais ont repris le chemin de l'école sous un soleil radieux augurant une belle année scolaire ! Cette année, ce sont 371 enfants qui sont scolarisés sur la commune de la maternelle à l'élémentaire.

### La rentrée des classes en chiffres

#### École privée Saint Sauveur :

133 élèves dont 45 en maternelle et 88 en élémentaire répartis sur 6 classes

#### École publique Félix Leclerc :

238 élèves dont 96 en maternelle et 142 en élémentaire répartis sur 10 classes

**Une belle année scolaire aux élèves  
et aux enseignants !**

### Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022-2023

Pour les enfants nés en 2019, les inscriptions pour leur rentrée en Petite Section à l'école publique Félix Leclerc se feront à partir du 3 janvier 2022.

Veillez vous présenter en mairie munis des documents suivants :

- Copie de la carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile
- Document attestant des vaccinations obligatoires de l'enfant (copie des pages correspondantes du carnet de santé)
- Le cas échéant, demande de dérogation validée par votre mairie si vous résidez dans une commune extérieure



L'équipe enseignante et éducative de l'école Saint Sauveur



L'équipe enseignante et éducative de l'école Félix Leclerc



La rentrée des classes à l'école Félix Leclerc

## ► En bref

### Désignation de deux représentants pour le conseil d'administration de l'OGEC

Dans le cadre de la convention signée avec l'OGEC de l'école Saint Sauveur le 22 juin 2021, il est notamment prévu que "l'OGEC de l'école Saint Sauveur invitera, par écrit et dans les délais statutaires, les deux représentants de la commune désignés par le conseil municipal, à participer chaque année, avec voix consultative, aux réunions du conseil d'admini-

nistration dont l'ordre du jour porte sur la délibération du budget des classes sous contrat d'association". Le conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021 a donc désigné M<sup>me</sup> Shammas et M<sup>me</sup> Pierre en qualité de représentantes pour siéger à ces réunions qui auront lieu une fois par an.

### Accueil de loisirs été 2021 et tarification du séjour inter-centres

Parallèlement aux activités proposées dans le cadre de l'accueil de loisirs, un mini séjour de 2 jours inter centre a été organisé les 28 et 29 juillet 2021 à la base nautique de Nozay pour une totalité de 24 jeunes de 9 à 12 ans. Ce séjour propose 8 places pour les jeunes bouvronnais en partenariat avec le CSC Tempo et l'accueil de loisirs de la Chevallerais. Le conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021 a approuvé

à l'unanimité la tarification par enfant avec les principes habituellement retenus selon la formule suivante :

- tarif moyen du stage de 2 jours à la base nautique de Nozay : 52,50 € (avec un tarif minimum de 32,50 € et un tarif maximum de 72,50 €) ;
- tarifs fixés selon le quotient familial de chaque famille.

## ► La rentrée de l'OGEC !

2 septembre 2021: une rentrée sous le soleil! Et encore un programme riche en événements que nous avons hâte de partager avec vous :

- Marché d'automne le 16 octobre 2021
- Marché de Noël le 27 novembre 2021
- Portes ouvertes le 8 janvier 2022
- Fête des projets le 20 mai 2022
- Fête de l'école le 26 juin 2022

La Covid-19 a freiné notre élan l'an passé mais cela ne nous a pas empêchés de vivre de beaux moments: un atelier de couture au début de l'année qui a réveillé quelques passions, le marché d'automne qui a connu un beau succès, les diverses opérations gourmandes: Vente de gâteaux Bijou et St Michel, Opération saucissons, Tartiflette à emporter, Soirée Pizza...

À noter également la fierté pour l'école d'avoir obtenu en juin dernier le label E3D :



École en démarche de développement durable.

Pour préparer au mieux cette rentrée, les membres de l'OGEC se sont réunis samedi 27 août: peinture dans la cour, désherbage, nettoyage. Comme tous les ans, nos portes sont ouvertes aux bonnes volontés qui sont prêtes à nous accompagner sur des projets ponctuels comme sur l'organisation des événements qui font vivre l'école: bonne humeur garantie!

Si vous êtes curieux.se, nous répondrons avec plaisir à vos questions:  
ogecdebouvron@wanadoo.fr

## ► L'association Les Parents des P'tits Félix

L'association Les Parents des P'tits Félix est une des associations de parents d'élèves de l'école Félix Leclerc.  
Depuis plus de 10 ans, nos actions permettent de financer divers événements pour les enfants: Goûter de Noël, sorties scolaires, cadeaux aux classes, etc.

Notre prochaine action :

**Le VIDE ARMOIRE,  
le dimanche 28 novembre 2021  
à la salle Horizinc**

Alors si vous avez 2 ou 3 bricoles, des vêtements, des jeux en pagaille, venez les vendre au vide-armoire, ça fera toujours des heureux!!!

Le bar et le stand sandwich sont tenus par des parents volontaires à tour de rôle sur la journée.

L'association accueillera environ 60 exposants, l'emplacement fait 2 m x 2 m avec table fournie (1,50 m de long) pour un montant de 12 €.

Cet événement est aussi l'occasion de venir nous rencontrer ou nous rejoindre, en devenant bénévole ou en intégrant une de nos commissions.

Les inscriptions débuteront courant octobre en allant sur le site de l'école Félix Leclerc, en téléphonant au 07 83 40 38 22 ou par mail [assoppf@gmail.com](mailto:assoppf@gmail.com).

**Info COVID: La manifestation se déroulera selon les règles sanitaires en vigueur imposées par les autorités en novembre prochain.**

**Aussi en cas d'annulation, toutes les inscriptions seront remboursées.**

## ► Les Petits Palais font leur rentrée !

La rentrée est synonyme de nouveautés pour les Petits Palais... Les membres du Bureau se renouvellent mais peuvent compter sur l'équipe de salariés toujours encline à proposer de bons petits plats à nos chérubins. Autre nouveauté: les Petits Palais sont désormais connectés! Vous pouvez retrouver les menus concoctés en image sur notre page Facebook. Les Petits Palais ont pour vocation de



proposer sur le temps méridien des repas équilibrés, sereins, sains et préparés sur place avec des produits locaux et bio aux enfants de l'école Félix-Leclerc. Alors si vous aussi, vous souhaitez contribuer à cette démarche, rejoignez l'équipe de parents bénévoles.

Contactez-nous via Facebook ou par mail [lespetitspalais@gmail.com](mailto:lespetitspalais@gmail.com)

## ► Concert'è Vous

Le 13 juillet, quelque 250 personnes se sont retrouvées dans le Parc de la Minoterie pour cette soirée Jazz. Un moment de convivialité comme nous avons connu auparavant. Un grand bol d'air, stimulé par des sonorités Jazz, nous a fait du bien. Le fait de se retrouver, de vous retrouver, autour d'un verre, de discussions, et de fous rires sous un hangar redécoré pour la soirée a fait de ce moment, un moment magique. En espérant qu'il en ait été de même pour vous. **On vous donne rendez-vous à Horizinc le 23 octobre !**



## ► Libre expression de la minorité

En application de la loi "Démocratie de proximité" du 27 février 2002, le magazine de Bouvron propose au groupe de la minorité un espace rédactionnel proportionnel au nombre d'élus qui la constituent.

## ► Carton plein pour le forum des associations dans le parc de la Minoterie !

**Le forum des associations s'est de nouveau déroulé en extérieur au parc de la Minoterie le 4 septembre dernier. Avec une météo favorable, nous avons pu adapter cette organisation aux contraintes sanitaires cette année encore.**

Le nombre des associations présentes (26 au total) et le niveau de fréquentation ont témoigné d'une volonté commune de reprendre le chemin des activités culturelles, sociales et sportives.

Face aux conditions sanitaires, nous avons profité de l'espace pour organiser la rencontre avec les nouveaux arrivants sur la commune et faire une présentation de l'agenda culturel.

L'ambiance a été favorable pour profiter de ce temps de rencontre. Nous avons apprécié de nous croiser et de nous retrouver en cette rentrée.

Merci à tous les organisateurs, les bénévoles, les agents pour avoir participé à la mise en place de ce temps essentiel pour la dynamique associative et municipale !



## ► Une naissance, un arbre !

Dans le cadre de son engagement écologique, la commune de Bouvron a souhaité participer à l'opération « Une naissance, un arbre » : pour chaque nouveau-né, un arbre sera planté dans la commune.

Dans le cadre de cette opération lancée par la région Pays de la Loire, et dès l'automne prochain, la commune de Bouvron plantera un arbre pour chaque nouveau-né de l'année.

**En 2021, vous avez été les parents d'un heureux événement ?**

**Participez à la plantation d'un arbre parrainé par votre enfant !**

Grâce à l'opération "Une naissance, un arbre", chaque bébé bouvronnais deviendra le parrain d'un arbre, symbole de vie et de croissance.

Avec l'aide des services techniques de la commune et à leurs connaissances du territoire, deux sites permettant d'accueillir plusieurs plantations par an tout en s'inscrivant de manière harmonieuse dans l'environnement existant ont été identifiés ; c'est ainsi que les premiers sujets/scions/arbustes seront plantés à la fin de cette année aux alentours du Monument de la Reddition et d'Horizinc.

Ce projet de plantations s'inscrit pleinement dans une démarche qualitative et cohérente vis-à-vis des

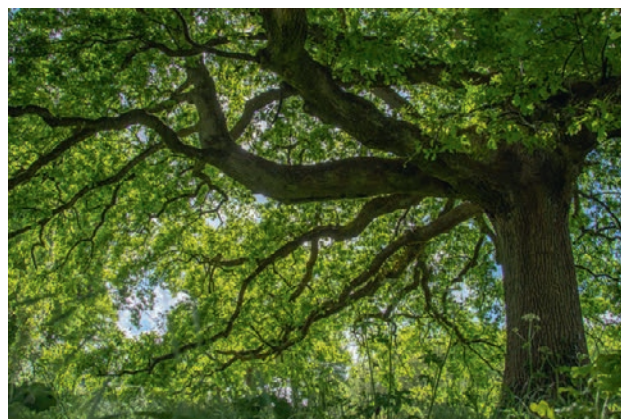
enjeux de préservation de la biodiversité et de la trame arborée du territoire ; les essences retenues constitueront une haie bocagère ainsi qu'un verger, s'inscrivant dans la démarche de préservation de la biodiversité et de la trame arborée du territoire.

**C'est également un moyen de sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de développement durable.**

Nous vous tiendrons informés de la date et du lieu des plantations très prochainement.

**Vous souhaitez plus de renseignements sur l'opération « Une naissance – Un arbre » à Bouvron – n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 02 40 56 32 18 ou par mail à [caroline.gastard@bouvron.eu](mailto:caroline.gastard@bouvron.eu)**

**Félicitations et merci à Sophie Gaston-Prioux pour sa participation au concours photo #FOCUS sur Bouvron**



"Le Tricentenaire de la Pépinais"

## ► Bouvron lance son ABC La biodiversité à l'honneur !

Au mois de juin dernier, l'Atlas de Biodiversité Communale (ABC) de Bouvron a obtenu le soutien financier de France Relance et de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). S'inscrivant dans le programme de développement des ABC lancé en 2010 par le ministère de l'écologie, notre commune sera accompagnée durant 24 mois par la Ligue de Protection des Oiseaux de Loire Atlantique (LPO44) pour la mise en œuvre de nombreuses actions en lien avec la biodiversité qui viendront rythmer la vie de la commune, mais il se poursuivra, on l'espère, bien au-delà de ces 2 ans...

### Un Atlas de la Biodiversité Communale, c'est quoi ?

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

Un ABC, c'est un **inventaire** des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (citoyens, agents, élus, associations, entreprises...) en faveur de la **préservation du patrimoine naturel**. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un **outil d'information et d'aide à la décision** pour



Xylocope

les collectivités, qui facilite l'**intégration des enjeux de biodiversité** dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité communale donne lieu à la **production de trois types de rendus** :

- la réalisation d'**inventaires naturalistes** de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- la production de **cartographie d'enjeux de biodiversité** qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- la production de **publications, rapports ou annexes** relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

Ces productions doivent être livrées et rendues publiques, notamment sur le site : <https://abc.naturefrance.fr/>



Brocard ou chevreuil - photo de Solal BRUCKMAN



Satyre

## Concrètement quelles actions vont être menées ?

### Inventaires faune et flore

Ils seront majoritairement effectués par des experts naturalistes de la LPO44. Ils solliciteront parfois des habitants volontaires pour les seconder et par la même occasion les former à la réalisation de ces relevés dans une logique de transmission du savoir-faire et d'amélioration des connaissances sur la biodiversité.



Martre - photo de Solal BRUCKMAN

### Enquêtes participatives

Grâce à des enquêtes, les connaissances locales des habitants vont être mises à profit afin de profiter à tous.

### Animations grand public et scolaires

Des animations seront proposées aux enfants des écoles, de l'accueil de loisirs ainsi qu'aux habitants de manière plus générale pour observer, apprendre et partager.

### Restitutions de résultats

Tout au long du projet, les résultats seront communiqués au public selon des formes variées.

Vous les retrouverez prochainement sur le site de la commune, sur une page consacrée à l'ABC dans l'onglet Vie Pratique/Environnement/Biodiversité/ABC. Mais ils seront également disponibles à la Minothèque dans un espace dédié où vous retrouverez les publications officielles, des expos photos ainsi que des livres en rapport avec la biodiversité.

**Pour bien protéger la nature, il faut la connaître,** c'est ce constat qui a donné naissance aux ABC. Mais au-delà des productions scientifiques et officielles l'enjeu majeur du projet est bien de sensibiliser.



Vulcain

Pour orienter les travaux de l'ABC, un Comité de Pilotage va être constitué en collaboration avec la LPO44 qui assurera l'animation et l'accompagnement opérationnel du projet.

Le Copil se déroulera en amont des réunions du Comité Consultatif Écologie Mobilité (CCEM) qui se réunit une fois par mois.

**Pour toutes les questions en rapport avec l'ABC,** ou si vous souhaitez participer au Comité de Pilotage de l'ABC de Bouvron, merci d'envoyer votre demande à l'adresse mail suivante: atlasbio@bouvron.eu (nombre de participants limité à 15 personnes).

Le 15 octobre prochain, venez assister gratuitement à une soirée cinéma de lancement du projet sur le thème de la biodiversité dans la salle culturelle Horizinc (sans réservation - obligation de présenter son pass sanitaire).

L'ABC de Bouvron sera donc l'occasion, avec les habitants, jeunes et moins jeunes, de partir à la découverte d'un environnement naturel familier, dont on est loin de connaître toutes les facettes, pour mieux le protéger !



Ajonc

## ► La renoué du Japon (*Reynoutria Japonica*) Attention plante très fortement invasive !



Elle ne présente pas de risque à la manipulation et serait même comestible, mais la renoué est une véritable peste pour les écosystèmes qu'elle colonise et étouffe grâce à des capacités de développement hors du commun et des toxines qu'elle libère dans la terre. Elle figure au palmarès des 100 pires espèces les plus envahissantes de la planète selon l'Union mondiale pour la nature (UICN).

### Comment la reconnaître ?

C'est une herbacée vivace à croissance rapide, elle peut atteindre 2 à 3 mètres de hauteur pendant l'été. Ses tiges creuses et noueuses sont semblables à celles du bambou.

Les feuilles sont grandes (pouvant atteindre 20 cm), ovales-triangulaires, les tiges sont issues d'un énorme rhizome qui peut atteindre 30 cm de diamètre ; elle peut gagner plus de 5 cm par jour.

En fin d'été, elle développe des fleurs groupées en forme de pyramide ou d'épis.

**Si vous repérez un foyer de renoué du Japon, veuillez le signaler en mairie** par mail à [accueil@bouvron.eu](mailto:accueil@bouvron.eu) ou par téléphone au 02 40 56 32 18.

Vous trouverez prochainement des informations sur la page « Invasifs » du site internet de la commune (vie pratique/environnement/biodiversité/invasifs).



### Comment s'en débarrasser ?

**Il ne faut pas utiliser des engins de coupe qui hachent ou multiplient les morceaux** (surtout pas de broyeur, tondeuse, ou débroussailluse) au risque de propager des fragments de plantes qui permettront à la renoué de proliférer. Seulement 4 grammes de rhizome suffisent pour donner naissance à un nouveau pied.

Le **ramassage et l'élimination des résidus végétaux** sont impératifs.

Le transport de résidus de plante ou de terre doit s'effectuer dans des **véhicules fermés ou bâchés (pas de filets !)** afin d'éviter de perdre des fragments sur le trajet.

Ils ne doivent **PAS** être apportés en zone de collecte des déchets verts de la déchetterie !

Il est conseillé, après séchage de plusieurs mois, de procéder à leur incinération en foyer fermé ou de les valoriser en unité de méthanisation.





Aurore

Pierre

# BOUVRON ZD

## Objectif zéro déchet

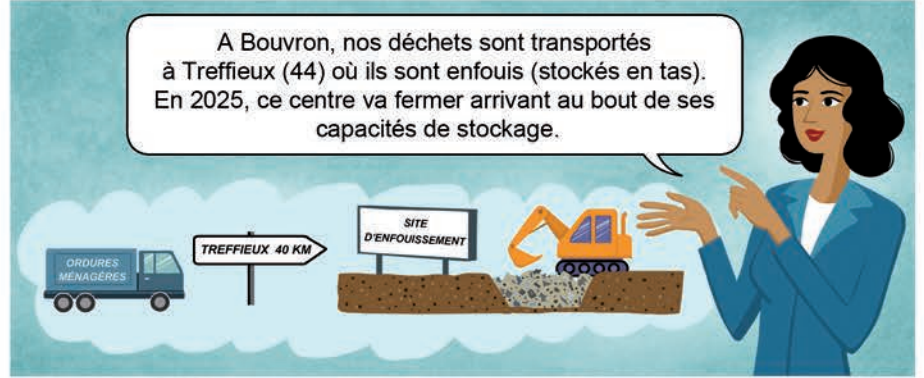


Karim

Rose



Dis-moi Aurore !  
Quand on jette un déchet  
dans la poubelle,  
il devient quoi ?



A Bouvron, nos déchets sont transportés  
à Treffieux (44) où ils sont enfouis (stockés en tas).  
En 2025, ce centre va fermer arrivant au bout de ses  
capacités de stockage.



Nos déchets seront alors envoyés dans un autre  
département pour y être très probablement  
incinérés. Ils devront alors parcourir de nombreux  
km augmentant la pollution liée au transport et  
bien sûr le coût. D'ailleurs nos emballages sont  
déjà envoyés au centre de tri de «Ploufragan» (29)  
à près de 200 km de Bouvron !



Et bien  
on fait un autre trou  
et hop ! Plus de  
problème !



Rhooo ! Non Pierre ! Construire un site  
d'enfouissement n'est plus autorisé. D'ailleurs,  
qui voudrait qu'un centre se construise  
à côté de chez lui ?



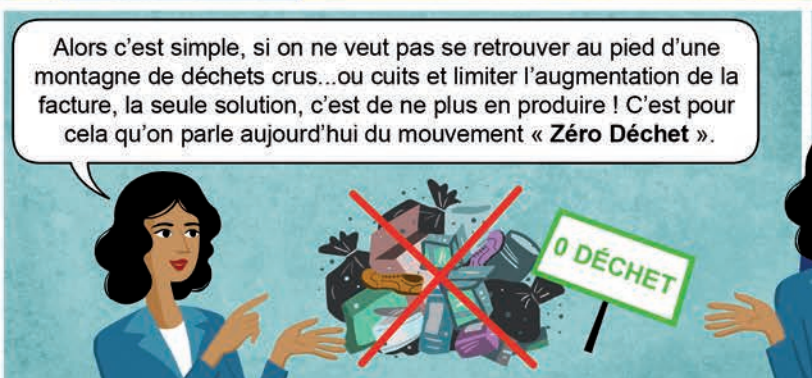
Tu sais, l'enfouissement des déchets dégage des gaz, des odeurs qu'il est  
difficile de contrôler et des liquides (lixiviats) issus de la décomposition des  
déchets qu'il faut maîtriser, traiter, pour éviter la pollution des sols. En plus,  
il rend inutilisable ces surfaces de terre à toute autre utilisation pour une  
durée que nous ne connaissons pas, des millénaires sans doute !



Donc là c'est  
bon, on va tout brûler,  
adieu les mauvaises  
odeurs !



Incinerer les déchets n'est pas non plus une solution à long terme, 100  
tonnes de déchets brûlés produiront 30 tonnes de mâchefer, un déchet  
«ultime» qu'il faut bien stocker à son tour, sans compter le CO2 rejeté  
lors de l'incinération qui accélère le dérèglement climatique.



Alors c'est simple, si on ne veut pas se retrouver au pied d'une  
montagne de déchets crus...ou cuits et limiter l'augmentation de la  
facture, la seule solution, c'est de ne plus en produire ! C'est pour  
cela qu'on parle aujourd'hui du mouvement « Zéro Déchet ».



Heureusement on  
a plein d'astuces qu'on va  
partager dans chaque magazine et  
sur Facebook avec des infos sur  
notre impact en matière de déchets !  
Et si vous en avez à partager,  
écrivez-nous, on en fera  
profiter tous les  
**Bouvronnais !**

## ► De nouveaux professionnels s'implantent sur la commune

### 02 – Entreprise de services à la personne

Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, une agence du réseau O2 a ouvert à Bouvron. Située en face de la mairie, l'agence dédiée aux services à la personne prend la suite de Mercier Immobilier. Initialement basée à L'Incubacteur de Saint-Étienne-de-Montluc, Isabelle Plée, gérante de cette franchise créée en 2018, souhaitait bénéficier d'une vitrine et d'une plus grande visibilité en s'implantant dans un lieu de passage. L'agence de Bouvron propose des prestations d'aide ménagère et de garde d'enfants sur les secteurs de Savenay, Blain, Saint-Étienne-de-Montluc et Nort-sur-Erdre. Elle recrute également des professionnels. Il est possible de déposer ou d'envoyer son CV à l'agence.

Les horaires d'ouverture : 9h-12h/ 14h-17h30

Vos interlocutrices :

Isabelle Plée, gérante

Émilie Bourbin, assistante d'agence

Jaci Untersinger chargée de clientèle

Pour les contacter :

Agence O2 – 17 rue Louis Guihot à Bouvron

Tél. 06 69 72 23 32

Mail : [blain@o2.fr](mailto:blain@o2.fr)

Site web : [www.o2.fr](http://www.o2.fr)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/O2CareServicesBlain/>



### Jean-Philippe Le Foll - Artisan

Artisan installé depuis mai 2021, Jean-Philippe Le Foll effectue des travaux de plomberie, électricité et placo (isolation...) Électricien de formation, il a su se perfectionner sur ces 3 corps de métier qui le passionnent. Pour remettre une salle de bains au goût du jour, effectuer la mise aux normes et en conformité d'anciennes installations électriques ou rénover un bien immobilier, vous pouvez le contacter pour tout type de travaux. Devis gratuit.

Pour le contacter :

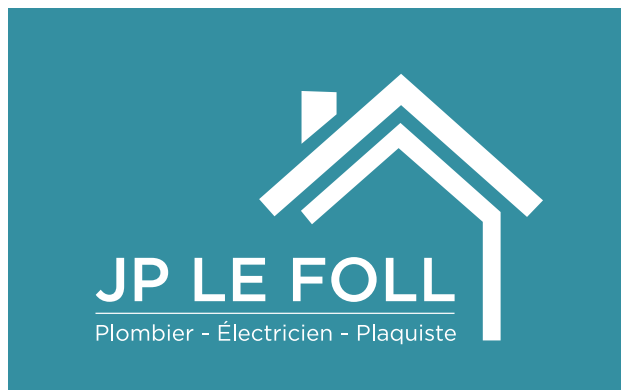
Tél. 06 08 50 08 18

Mail : [jplefoll@hotmail.com](mailto:jplefoll@hotmail.com)

6 La Maugendrais à Bouvron

Site web : <https://lefoll.wixsite.com/jplefoll>

Page Facebook : Jp Le Foll



## ► Un nouveau commerçant sur le marché

Depuis le mois de juin, « TOUT 1 FROMAGE » a rejoint les commerçants présents sur notre marché. Retrouvez M. Rodrigue MARTIN et/ou M<sup>me</sup> Marylise

PERRAY, chaque jeudi matin, place de l'Abbé Corbillé aux côtés de la charcuterie Cossard, de La passion du fruit et de la poissonnerie POURTAUD.



Pour rappel, M<sup>me</sup> Hélène Clavier (vente de plants maraîchers, de plants fleuris, de bouquets et de composition) est présente de mars à juin/juillet puis de fin septembre à Noël. La vente de matelas et sommiers ainsi que l'affûtage sont, eux, proposés tous les quinze jours et le surplus militaire, deux à trois fois par an.

### **Vote pour la signature d'un bail précaire pour une activité de couture**

Après avoir occupé les lieux dans le cadre d'un bail précaire d'un an, l'activité de couture de M<sup>me</sup> Martinière se poursuit. Le conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021 a donc autorisé, à l'unanimité, la

signature d'un nouveau bail précaire d'une durée de 1 an au loyer mensuel de 167 € HT pour une surface de 27 m<sup>2</sup> dans le local communal situé rue Louis Guihot.

en conseil  
**VOTÉ**  
municipal

# État civil

## ► Naissances 2021

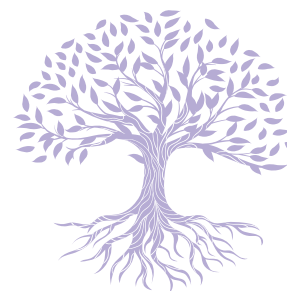
Nous souhaitons la bienvenue à :

1 <sup>er</sup> juin	Aileen GUITTON
23 juin	Costinela PANESCU
12 juillet	Yüna SORIN COLAS
24 juillet	Thiago FERNANDÈS-COVAS
31 juillet	Chloé PERRAUD TEILLET
21 août	Eden FRAPPIER
24 août	Emy GUILLOU

## ► Mariage 2021

Toutes nos félicitations à :

3 juillet	Amandine CAIVEAU et Clément CHOTARD
10 juillet	Anne-Caroline LAURENT et Ludovic DAVILA LOPEZ



## ► Décès 2021

Toutes nos sincères condoléances  
aux familles de :

24 mai	VASSEUR Maurice
31 mai	DRUGEON Alliette veuve JUHEL
25 juin	HUGUET Raymonde veuve RAVART
5 juillet	SAULNIER Marie veuve GUILLAUME
13 juillet	BRIAND Pierre
20 juillet	LAMBALLAIS Marie-Thérèse épouse LE TROAN
15 août	DALLIBERT Marguerite veuve MAILLARD
18 août	TOURILLON Madeleine épouse COUROUSSÉ

# Calendrier des manifestations

## OCTOBRE

Jeu. 14	MUNICIPALITÉ - <b>La Grande Lessive</b> Place de l'abbé Corbillé
Sam. 16	OGEC - École St Sauveur - <b>Marché d'automne</b> Salle Blé Noir
Sam. 23	CONCERT'E VOUS - <b>Soirée</b> - HORIZINC
Sam.30	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE <b>Concours St Hubert</b> - Salle Blé Noir
Dim. 31	GÉNÉRATION'S CASTORS - <b>Balades Motos</b> - HORIZINC

## NOVEMBRE

Sam. 6	CAT HARSIS - <b>Soirée</b> - HORIZINC
Mar. 9	CLUB RETRAITE ET LOISIRS - <b>Concours Belote</b> HORIZINC
11, 12, 13, 14	ALLEGRIA - <b>Spectacle</b> - HORIZINC
Jeu. 11	MUNICIPALITÉ - <b>Cérémonie du 11 Novembre</b> - Mairie

## NOVEMBRE

Jeu. 11	FOOTBALL - <b>Loto</b> - HORIZINC
Sam. 13	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS - <b>Repas</b> - HORIZINC
20 et 21	MUNICIPALITÉ - <b>Week-end Un autre reg'art</b> - HORIZINC
Sam. 27	OGEC - École St Sauveur - <b>Soirée</b> - HORIZINC
Dim 28	LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX - <b>Vide armoires</b> - HORIZINC

## DÉCEMBRE

Sam. 4	CASTORS CROSSEURS - <b>Repas</b> - HORIZINC
Dim. 5	TENNIS CLUB DE BOUVRON - <b>Loto</b> - HORIZINC
Ven. 10	ASSOCIATION CLAIRE JOIE - <b>Repas</b> - HORIZINC
Dim. 12	GYM - <b>Loto</b> - HORIZINC
Jeu. 16	CLUB RETRAITE ET LOISIRS - <b>Bûche de Noël</b> - HORIZINC
Sam. 18	AL SECTION ÉCOLE DE MUSIQUE - HORIZINC

Certaines dates sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité, n'hésitez pas à consulter l'agenda sur le site internet de la mairie : [www.bouvron.eu](http://www.bouvron.eu)